



Guide des Bonnes pratiques ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS



Au sein d'Uneos, la politique de gestion de la qualité de la prise en charge médicamenteuse est encadrée par :

1 – Responsable Assurance Qualité de la prise en charge médicamenteuse également président du COMEDIMS

Dr Jean-François Guichard

2 – Pharmacien gérant

M. Jean-Louis Talansier

3 – Référents soignants :

Responsables des soins de chaque site



PILOTAGE PECM PAR COMEDIMS

STRATÉGIE

Mission

Définir la politique de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

Direction Générale

**Commission Médicale
d'Établissement**

PILOTAGE

Mission

Mettre en place la politique de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

**RAQ prise en charge médicamenteuse +
gestionnaire de risques**

COMEDIMS

Commission des anti-infectieux

OPÉRATIONNEL

Mission

Mettre en oeuvre la politique

Service de soins et pharmacie

REMED

**Coordination des
vigilances sanitaires**

**Commission des
anti-infectieux**



MISSIONS COMEDIMS

- › Promouvoir et veiller au bon usage des médicaments et dispositifs médicaux
- › Définir la liste des médicaments disponibles sur l'établissement (=LIVRET)
- › Mettre en place des enquêtes d'utilisation et suivi des consommations
- › Sécuriser et optimiser le circuit du médicament
- › Coordonner la gestion des risques a priori et a posteriori de la prise en charge médicamenteuse
- › Optimiser les dépenses
- › Contribuer à la pharmaco- et matériovigilance
- › Favoriser la recherche de l'innovation thérapeutique
- › Lutter contre la iatrogénie médicamenteuse
- › Définir un plan d'action d'amélioration annuel et intégration des actions dans PAQSS
- › Elaborer des guides à usage interne (exemple: les bonnes pratiques d'administration, les 5B)



BONNES PRATIQUES D'ADMINISTRATION

1. BON PATIENT

- > Connaître la procédure d'identité-vigilance
- > Utiliser le bracelet ou demander au patient de décliner son identité (nom d'usage, prénom, date de naissance)
- > **NE JAMAIS utiliser le numéro de chambre**



3. BONNE VOIE

- > Vérifier la prescription
- > Privilégier les formes orales
- > Voie injectable uniquement si orale impossible
- > Vérifier la qualité de la voie



4. BON MOMENT

- > Vérifier le plan de soins
- > Vérifier les recommandations propres au médicament (VIDAL, RCP)





BONNES PRATIQUES D'ADMINISTRATION

LES 5B

2. BON MÉDICAMENT

- › Lire attentivement l'étiquette (nom, DCI, dosage, concentration, voie)
- › Vérifier l'intégrité de l'emballage
- › Préparer sans interruption de tâche
- › S'autocontrôler au moment de la préparation et à l'administration
- › Étiqueter avec le support institutionnel
- › VÉRIFIER LA CONCORDANCE PRESCRIPTION/ MÉDICAMENT/PATIENT



5. BONNE DOSE

- › Vérifier la prescription (concentration/volume à préparer)
- › Adapter la dose au patient (enfant, obésité, personne âgée, insuffisance rénale...)
- › Privilégier l'utilisation de protocoles validés sur l'établissement
- › Faire vérifier par une autre personne en cas de doute sur le calcul
- › Limiter les interruptions de tâches



POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LES INJECTABLES

CALCUL

Savoir réaliser les calculs de dilution pour obtenir la bonne concentration.

MANIÈRE

En respectant les modalités de préparation aseptique et les règles fondamentales d'hygiène.

MONTAGE

Savoir utiliser les bonnes valves (uni ou bidirectionnelles).

Savoir où se brancher sur une rampe de perfusion en fonction de la molécule à administrer.

COMPATIBILITÉ

Savoir que certains médicaments sont incompatibles en mélange.

Il convient de vérifier les incompatibilités au préalable dans une base de données ou auprès du pharmacien.

DÉBIT

Savoir régler correctement le PSE ou la PCA.

Vérifier que les précédents réglages ont été supprimés.



GESTION DU TRAITEMENT PERSONNEL DU PATIENT

Permettre la continuité des soins et une utilisation sécurisée, appropriée et efficiente des traitements

AVANT

Demander au patient de venir avec :

- › Son traitement
- › Son ordonnance médecin traitant/ spécialiste

ADMISSION

- › Lui retirer lors de son admission
- › Tracer le retrait dans la macrocible d'entrée
- › Prescription informatique par un médecin

SORTIE

- › Restituer le traitement à la sortie avec des informations adaptées
- › Tracer la restitution dans la macrocible de sortie
- › En cas d'arrêt et avec l'accord du patient ne pas rendre les traitements
- › En cas de transfert dans un autre service faire suivre le traitement personnel

HOSPITALISATION

- › Le conserver pendant toute l'hospitalisation dans des conditions adéquates et dans un contenant identifié à son nom dans l'armoire à pharmacie
- › Utiliser les médicaments de la dotation ou les commander en pharmacie
- › Exceptionnellement pour assurer la continuité des soins utiliser le traitement du patient : en cas d'indisponibilité, de délai d'approvisionnement important, d'hospitalisation de courte durée, de besoin urgent
- › NE JAMAIS utiliser le traitement d'un patient A pour un patient B

Un flyer support à propos du traitement personnel est disponible à la commande sur qualiac ou pour consultation sur cotranet : PHAR-9-11 dépliant "mes médicaments lors de mon hospitalisation"